

MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Elisabeth NOYEMIAN), Serge SAUVAGERE (pouvoir à Jean Louis MANGIN), Gérard NIMSGERN, Céline PARIS, Céline PORTOLES, Clémence HARNIST,

Secrétaire de séance : Pascal BARBERET

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2025

Délibération n°2025-45 examinée le 18/09/2025 - Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 Juillet 2025 - Approuvée

Délibération n°2025-46 examinée le 18/09/2025 - Tarifs de la restauration scolaire et de la garderie pour l'année 2025-2026- Approuvée le conseil à l'unanimité décide de ne pas modifier les tarifs actuels de la restauration scolaire et de la garderie.

Délibération n°2025-47 examinée le 18/09/2025 - Acceptation des délibérations 2024-143 & 2024-293 de la communauté de l'auxerrois attribuant une aide dans le cadre du fonds de soutien des projets communaux - Approuvée Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'accepter le versement des subventions de 8 783.00 € et 5 295.50 € dans le cadre de la subvention communautaire aux projets communaux

Délibération n°2025-48 examinée le 18/09/2025 - Décision modificative - budget principal - Approuvée le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'ouvrir, par décision modificative, les crédits budgétaires suivants au budget principal

D 27638 : Créance Autres établissements publics	650 000.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	650 000.00 €
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	5 300.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	5 300.00 €
R 6419 : Remboursements rémunérations personnel	5 300.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	5 300.00 €
R 1641 : Emprunts en euros	650 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	650 000.00 €



MAIRIE DE VILLEFARGEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Délibération n°2025-49 examinée le 18/09/2025 - Transfert de l'emprunt souscrit par le budget communal au budget annexe « Lotissement » avec prise en charge des annuités par le budget principal de la commune - Approuvée

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le transfert de l'emprunt contracté auprès de Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne d'un montant de 650 000 €, du budget principal vers le budget annexe « Lotissement », de valider l'écriture comptable suivante :

Budget principal : compte 27638 Autres créances immobilisées (dépense d'investissement)

Budget lotissement : compte 168741 Autres dettes (recette d'investissement)

Il est précisé que le remboursement en capital et intérêts sera **pris en charge par le budget principal de la commune**. Le budget « lotissement » remboursera le budget principal au fur et à mesure de la vente des parcelles .

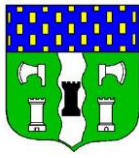
Délibération n°2025-50 examinée le 18/09/2025 - Participation aux dépenses d'un enfant de Villefargeau scolarisé à l'Ecole ULIS de Toucy- Approuvée Le conseil à l'unanimité, accepte de participer aux dépenses de l'enfant scolarisé en unité locale d'intégration scolaire à l'école élémentaire Pierre Larousse de TOUCY en versant 500 € à la mairie de TOUCY

AUTRES POINTS ABORDES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SEANCE

- Virement de crédit entre chapitres (budget principal) : Le maire informe qu'il a procédé à un virement de crédit de 17 000 € du compte 2152-21 Installations de voirie au compte 2041582-204 Autres grpts – Bâtiments et installations afin de régler des travaux programmés du SDEY (éclairage public) selon la Fongibilité des crédits autorisée en M57.

- Le maire informe le conseil que :

- pour être en conformité avec l'arrêté pris le 21 juillet dernier par le ministère du travail et de la santé des solidarités et des familles, des zones non-fumeurs vont être définies dans un rayon de 10 mètres à partir des accès publics accueillant des enfants. Une signalisation sera donc apposée à toutes les entrées de l'école, à la bibliothèque, au centre de loisirs et aux aires de jeux ainsi qu'au city-stade.
- les gérants du commerce ont restitué les clefs sous la présence d'un huissier de justice lundi 15 septembre.
- Pour la fête Saint Léger du week-end du 04-05 octobre prochain, le feu d'artifice sera tiré à 21h la retraite aux flambeaux commencera à 20h30. Le dimanche, se déroulera le vide grenier organisé par l'ASCV.
- Il n'y aura pas de fermeture du rond-point durant les travaux LISA, uniquement une circulation alternée et une fermeture de deux nuits pour la réalisation de l'anneau de la piste cyclable et des passages piétons.
- Un mat solaire a été installé par le SDEY et financé par le conseil départemental au niveau de la Bergerie du fait des travaux de la LISA, l'éclairage public traditionnel n'étant plus fonctionnel.
- Le PLUi va bientôt être soumis à enquête public. Le maire explique au conseil que la piste cyclable entre Villefargeau et Auxerre y figure, de même qu'un parking pour poids lourds vers le rond point. Cependant plusieurs points sont à consolider avant validation final du projet. Mme NOYEMIAN et lui-même y travaillent.



MAIRIE DE VILLEFARGEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

- Le maire remercie Jean-Louis Mangin pour son aide à la circulation avenue du Val de Baulche lors de la réfection d'une partie de la voirie.

Tour de Table

Gerard NIMSGERN, a transmis au secrétariat une question qui lui a été posée par un habitant.

- Est-il possible de créer un passage pour les vélos aux abords des barrières qui se trouvent sur le chemin qui longe le bief ? D'après cette personne les vélos ne passent pas dans le "tourniquet" et du coup il faut passer sous la poutre de la barrière.

Le maire répond qu'une solution va être étudiée afin de permettre le passage des vélos tout en empêchant celui des deux roues motorisées. Justin SAFFROY pense que l'on pourrait utiliser le même système que celui de la ville d'Auxerre pour la coulée verte.

Elisabeth NOYEMIAN – explique la nécessité d'acheter une cage individuelle pour les travaux en hauteur pour le service technique, si cela est possible au regard des normes de sécurité. Justin SAFFROY lui conseille de se rapprocher de Cichy Manutention ou de ASK.

- Signale que l'épareuse est en panne, un diagnostic a été établi et un devis est en cours pour le changement des roulements ; elle souligne que le matériel roulant est vieillissant ce qui occasionne des réparations régulières.
- Précise que l'arrosage des parterres de fleurs a été uniquement fait avec les tonnes à eau, elle déclare être très satisfaite du travail de l'agent en charge du fleurissement.
- Informe qu'il va falloir commencer à réfléchir sur le contenu de la gazette de fin d'année

Florence CAPITAIN – demande aux conseillers leur avis sur le Graff' réalisé cet été par les enfants du centre de Loisirs sur la prte de l'école. Les avis sont mitigés sur le rendu de ce graffiti et un éventuel projet pour le recouvrir est envisagé et sera mis à l'avis du conseil.

- Signale que les brandes de Bruyères ont été posées et que la sécurisation de l'école est donc terminée
- Informe que le projet de l'école sera cette année sur le thème du cirque
- Explique qu'une réunion COPIL avec la CAF, la directrice du centre de loisirs, de l'école, le représentant de l'ASCV, des parents d'élèves et elle-même s'est déroulée lundi 15 septembre pour mettre en œuvre la nouvelle Convention Territoire Globale (CTG). Celle-ci a été approuvée par les participants du COPIL. Elle sera présentée au prochain conseil pour validation.
- Annonce les dates des animations de bibliothèque
- Informe qu'un habitant des Bruyères demande s'il est possible de repeindre l'abri de bus du hameau qui est défraîchi, le maire répond favorablement à cette demande.

Jean-Pierre SINDONINO –demande pourquoi lors des travaux d'assainissement la voirie n' a-t-elle pas été complétement refaite rue de Bellevue ? Le maire répond que ces travaux ont été réalisés par la communauté de l'Auxerrois et que les termes de ce marché public stipulent que seules les tranchées réalisées seront recouvertes par une couche de bitume. Si une partie de la voirie a été refaite complètement c'est uniquement parce que la commune a fait réaliser à ses frais la partie complémentaire de la voirie par l'entreprise ETPB pour un coût de 20 000 € .



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Explique qu'il a été interpellé par des Villefargeaulais qui empruntent le tracé actuel de la piste cyclable qui relie notre commune à Auxerre pour lui signaler la dangerosité de celle-ci vers l'aire d'accueil des gens du voyage (chiens en liberté, dépôts de déchets en tout genre). Ainsi il se questionne sur le futur tracé de la piste cyclable et se demande s'il ne serait pas plus judicieux de revoir ce tracé afin qu'elle soit du côté droit, sachant qu'elle est principalement empruntée par des habitants de Chevannes et Villefargeau . Le maire répond qu'il partage ce constat et cette vision et qu'il interviendra en ce sens auprès de la Communauté de l'Auxerrois

Justin SAFFROY – signale un véhicule sur cale avenue de la Puisaye. Mme NOYEMIAN répond que cela fait plusieurs mois que ce véhicule s'y trouve et que malgré ses recherches elle n'a toujours pas identifié le propriétaire. Cela a également été signalé à la gendarmerie.

- Déplore un certain laisser-aller au lotissement des Chailleux quant à l'entretien des jardins et les abords des maisons (poubelles jamais rentrées, cartons à même le sol etc....)
- Signale qu'une moto non homologuée de couleur verte conduite par des mineurs sans casque circule sur la commune.

Fin de la séance à 21h00